



Paris,
le 13 juin 2024

Objet : Révision des règles des aides de minimis

La Fédération Nationale Bovine salue l'initiative de la Commission Européenne de réviser les règles applicables aux aides de minimis.

Le secteur agricole européen est en crise, comme l'ont montré les nombreuses manifestations en début d'année 2024, dans une majorité d'Etats Membres. Aussi, cette proposition était fortement attendue, notamment dans le contexte d'inflation que nous connaissons depuis 2022, et qui a eu pour conséquence de conduire les coûts de production des éleveurs, depuis plusieurs années, à des niveaux historiquement élevés.

Aussi, la Fédération Nationale Bovine salue et soutient la proposition de relèvement du plafond d'aide par exploitation, et demande à ce qu'il soit révisé au-delà de 37 000 €, à hauteur de 50 000 €.

F É D É R A T I O N N A T I O N A L E B O V I N E

Confédération Nationale de l'Élevage

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles